



EN ACTION POUR RÉDUIRE

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE

Contribution de RECYC-QUÉBEC à la
Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020

PLAN STRATÉGIQUE

2022-2025

RECYC-QUÉBEC

CONTRIBUTION DE RECYC-QUÉBEC

Le développement durable au cœur de la mission de RECYC-QUÉBEC

Par sa mission et son mandat, RECYC-QUÉBEC amène le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques. Elle favorise ainsi une société sans gaspillage et contribue activement à l'émergence d'un développement durable dans la société québécoise. Ses actions et l'influence qu'elle exerce sur les acteurs de la chaîne de valeur des matières résiduelles au Québec, de même que sur ses partenaires et ses fournisseurs, lui permettent de se positionner comme un des acteurs incontournables du développement durable au Québec.

L'outil privilégié par le Gouvernement du Québec pour la mise en œuvre du développement durable dans l'administration publique est le plan d'action de développement durable des ministères et organismes. Les actions portées par ceux-ci doivent contribuer à la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD) dont l'échéance a été reportée au 27 octobre 2022.

Dans son Plan d'action de développement durable 2022-2023 (PADD), RECYC-QUÉBEC a priorisé cinq actions contribuant à cinq objectifs gouvernementaux de développement durable. Ces objectifs s'inscrivent dans trois orientations de la SGDD.

La contribution de RECYC-QUÉBEC en matière de développement durable s'étend bien au-delà des actions qu'elle mène dans le cadre de la mise en œuvre de son PADD. Le Plan stratégique 202-2025 de RECYC-QUÉBEC contribue ainsi à plusieurs objectifs de la SGDD.

Le présent document complémentaire au Plan stratégique 2022-2025 a pour objectif de démontrer la contribution de RECYC-QUÉBEC à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de développement durable au-delà des engagements pris dans le cadre de son Plan d'action de développement durable 2022-2023.

La contribution des engagements du Plan stratégique de RECYC-QUÉBEC à la Stratégie gouvernementale de développement durable

Les engagements du Plan stratégique 2022-2025 de RECYC-QUÉBEC contribuent à trois orientations gouvernementales comprises dans la SGDD :

1. Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
2. Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable
6. Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Le tableau 1 ci-après indique à quels objectifs de la SGDD contribuent chacun des objectifs du Plan stratégique 2022-2025 de RECYC-QUÉBEC. Le tableau 2 présente quant à lui la contribution globale de RECYC-QUÉBEC aux objectifs de la SGDD, selon les engagements pris à son Plan stratégique 2022-2025 ou à son Plan d'action de développement durable 2022-2023. Le tableau indique aussi à quels objectifs de la SGDD RECYC-QUÉBEC contribue également par d'autres actions.

TABLEAU 1

CONTRIBUTION DES ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025 DE RECYC-QUÉBEC AUX OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Le tableau ci-contre indique à quels objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 contribuent chacun des objectifs du Plan stratégique 2022-2025 de RECYC-QUÉBEC.

Enjeu 1 : Des modes de production et de consommation plus responsables

Orientation 1 : Préserver les ressources et réduire le gaspillage

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020
1.1 Prioriser les interventions suscitant la réduction à la source	2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables
1.2 Accroître la circularité de l'économie québécoise	2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables 6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
1.3 Susciter l'innovation dans la chaîne de valeur des matières résiduelles	2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables 6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Enjeu 2 : La réduction de l'élimination

Orientation 2 : Veiller à la performance des systèmes de récupération et de recyclage

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020
2.1 Assurer la conformité des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)	2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables

Orientation 3 : Assurer la mise en œuvre des orientations gouvernementales visant à détourner les matières organiques de l'élimination

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020
3.1 Contribuer à une offre de desserte accrue pour les matières organiques des citoyens	2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables 6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
3.2 Reconnaître les bonnes pratiques des centres de tri de résidus de construction, de rénovation et de démolition	2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec

Orientation 4 : Améliorer la performance du Québec en gestion des matières résiduelles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020
4.1 Proposer de nouvelles mesures pour contribuer à une réduction de l'élimination	1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique 7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES

Enjeu 3 : Un rôle et une expertise consolidés

Orientation 5 : Bonifier l'accompagnement et les services offerts

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020
5.1 Offrir des services répondant aux besoins pour les municipalités	2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable 6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
5.2 Offrir des services répondant aux besoins pour les entreprises	2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
5.3 Mettre en place des services simplifiés	2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
5.4 Jouer un rôle-conseil au sein du gouvernement du Québec	1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique 7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES

Enjeu 4 : Une société d'État agile et performante

Orientation 6 : Viser les meilleures pratiques organisationnelles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020
6.1 Être un employeur de choix	1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
6.2 Améliorer la gestion des données relatives à la gestion des matières résiduelles	1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

TABLEAU 2

CONTRIBUTION GLOBALE DE RECYC-QUÉBEC À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

Le tableau ci-contre indique par quel engagement RECYC-QUÉBEC contribue aux objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD). Il peut s'agir d'une contribution par l'entremise de son Plan stratégique 2022-2025 (PS), de son Plan d'action de développement durable 2022-2023 (PADD) ou par une autre action de l'organisation. Les objectifs auxquels RECYC-QUÉBEC ne contribue pas spécifiquement, parce que sa mission et son mandat ne le permettent pas, sont indiqués dans le tableau (s. o.).

ORIENTATIONS DE LA SGDD 2015-2020	OBJECTIFS DE LA SGDD 2015-2020	CONTRIBUTION DE RECYC-QUÉBEC			
		PS	PADD	AUTRE	S. O.
1. Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique	1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique		X	X ¹	
	1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics		X		
	1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales			X ²	
	1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	X		X ³	
	1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial		X		
	1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie			X ⁴	
2. Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable	2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables	X	X		
	2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	X			
	2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	X	X		
	2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable			X ⁵	
	2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables	X			
3. Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité	3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	X			
	3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société				X
4. Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques	4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables				X
	4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités			X ⁶	
	4.3 Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés			X ⁷	

ORIENTATIONS DE LA SGDD 2015-2020		OBJECTIFS DE LA SGDD 2015-2020		CONTRIBUTION DE RECYC-QUÉBEC			
				PS	PADD	AUTRE	S. O.
5.	Améliorer par la prévention la santé de la population	5.1	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie				X
		5.2	Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires			X ⁸	
6.	Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités	6.1	Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire	X			
		6.2	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	X	X		
		6.3	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités			X ⁹	
		6.4	Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels				X
7.	Soutenir la mobilité durable	7.1	Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi et aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables				X
		7.2	Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES	X			
8.	Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre	8.1	Améliorer l'efficacité énergétique				X
		8.2	Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise			X ¹⁰	
		8.3	Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES				X

Notes

- ¹ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 1.1 notamment en collaborant avec le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) du MELCC sur les enjeux liés à la prévention et à la gestion des matières résiduelles et en accompagnant différents ministères, organismes et établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, par exemple dans le cadre du programme ICI on recycle +.
- ² RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 1.3 notamment en participant au processus de révision des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), en agissant à titre d'expert dans certaines audiences du Bureau des audiences publiques (BAPE) et en s'alliant à l'Institut du Nouveau Monde pour impliquer la population dans un panel citoyen sur la réduction à la source, le réemploi et la consommation responsable.
- ³ RECYC-QUÉBEC contribue aussi à l'objectif 1.4 notamment en collaborant avec le Bureau de coordination du développement durable pour offrir au besoin des formations aux employés de l'administration publique sur diverses thématiques liées à la gestion des matières résiduelles.
- ⁴ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 1.6 notamment par l'entremise d'ententes de collaboration avec des organisations comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en France et le Conseil national zéro déchet au Canada.
- ⁵ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 2.4 en participant à des formations universitaires ou autres destinées à des clientèles ciblées, en offrant des conférences et par la réalisation d'études sur la main-d'œuvre dans le secteur de la gestion des matières résiduelles.
- ⁶ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 4.2, notamment par sa participation au Plan d'action gouvernemental en économie sociale, ses collaborations dans les filières des textiles et de la réparation et par l'entremise de l'aide financière octroyée à des entreprises d'économie sociale (programme toutefois non ciblé pour cette clientèle).
- ⁷ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 4.3, notamment par l'octroi d'un soutien financier à la Coopérative Les Valoristes pour un projet pilote dans le cadre de la modernisation du système de consigne.
- ⁸ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 5.2, notamment en soutenant les communautés isolées ou nordiques relativement à l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, qui permet de préserver les milieux souvent fragiles et améliorer les conditions de vie des communautés.
- ⁹ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 6.3, notamment en participant au processus de révision des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) et en agissant à titre d'expert dans certaines audiences du Bureau des audiences publiques (BAPE).
- ¹⁰ RECYC-QUÉBEC contribue à l'objectif 8.2, notamment en collaborant dans différents comités techniques pour des projets relatifs aux énergies renouvelables (ex. : analyse et approbation de projets soumis au PTMOBC, étude des gisements de biomasse au Québec, pilotage de projets de biométhanisation).

